

CAAC-COMORES

Collectif des Associations et des Amis des Comores

COMMUNIQUE

AZALI A SIGNE CESSION DE L'ILE COMORIENNE DE MAYOTTE EN AVRIL 2005 ET SAMBI L'A ENTERINEE EN AVRIL 2008.

En ce jour triste pour toute la nation comorienne, le CAAC tient à dénoncé cette acte de haute trahison de la part du gouvernement de l'Union des Comores.

Soutenu par toute la population comorienne de l'intérieur comme de l'extérieur, le gouvernement de Sambi avait presque atteint le Nirvana du courage de la part d'un gouvernement comorien. Un tel acte, il fallait remonter à l'époque d'Ali Soilih quia tenu tête à la France pendant 2 ans, allant jusqu'à rompre les relations diplomatiques avec la France.

Le débarquement à Anjouan, le refus d'accueillir des Comoriens expulsés chez eux, à Mayotte avaient rempli de dignité toute la nation comorienne. Nous nous sommes, en un instant, sentis dignes, forts, mais surtout dans le bon droit de refuser enfin la politique coloniale des faits accomplis.

La diplomatie comorienne avait retrouvé ses lettres de noblesses, elle était prise comme exemple au niveau international mais c'était pour fini plus bas que terre. Oui, Sambi a trahi la nation comorienne, son nom sera pour toujours, celui qui a scellé l'occupation de l'île comorienne de Mayotte dans la Constitution coloniale française.

Les erreurs du gouvernement Sambi dans l'unité nationale sont nombreuses :

- Le fait de s'entourer de conseillers pro français qui sont l'équipe Dossare - Ahmed Jaffar - Ali Bourhane - l'ambassadeur Soulaïmana, voire même certains sont proches des milieux séparatistes d'Anjouan.
- Le fait que Sambi, a accepté de son entourage proche, des séparatistes de première heure, de l'époque récente du Colonel Abeid et même certains proches de Mohamed Bacar.
- Sambi a beaucoup promis et n'a rien fait du tout : une liste de 150 personnes qui ont soutenu Mohamed Bacar contre le gouvernement de l'Union qui devraient être arrêtés et jugés sont pratiquement tous libres.
- La signature des accords du Rocher, demandant à la France déstabilisatrice des Comores, le soutien et financier du séparatisme, de surveiller le respect.
- Le silence bruyant de la part de la diplomatie française face à la dernière agression française par le viol de l'espace aérien comorien par la gendarmerie coloniale à Mayotte, en période de crise et de guerre.

- Le refus après de débarquement à Anjouan, de dénoncer les preuves accablant la France dans le soutien au dictateur Mohamed Bacar depuis 2001.
- L'exfiltration du dictateur Mohamed Bacar et sa protection par la France (immigration choisie oblige) n'a pas outré beaucoup les autorités comoriennes. La réaction du gouvernement Sambi n'était pas à la hauteur de cet affront.
- Alain Joyandet, secrétaire d'Etat à la Coopération et de la Francophonie, Yves Jégo, secrétaire d'Etat aux Colonies se rendront aux Comores pour signer plusieurs conventions, **marquant ainsi la pleine reprise de la Coopération française avec les Comores**. C'est-à-dire pour fêter leur la soumission du gouvernement comorien, finalisant ainsi l'humiliation au peuple Comorien, ensuite surement dans l'île Comorienne de Mayotte pour annoncer la victoire coloniale contre les Comores. Yves Jégo doit être Persona Non Gratta aux Comores. Il faut lui barrer l'aéroport et les routes, c'est le dernier sursaut d'orgueil et de dignité d'un peuple sans cesse humilié, surtout par les siens!!!

Cette attitude de toujours courber l'échine de la part des gouvernements successifs comoriens a donné plus de force à l'agresseur jusqu'à nous qualifiés d'étranger chez nous, que le gouvernement de Sambi vient d'entériner. Accepter de recevoir les refoulés de Mayotte, sans Mohamed Bacar en contre partie est une honte et une offense à la mémoire des plus de 6000 victimes du colonialisme français aux Comores.

Le 12 novembre 1975, 132 pays ont signé l'adhésion des Comores à l'ONU comme le 134^{ème} membre, pays indépendant composé de 4 îles (Anjouan, Mohéli, Mayotte et la Grande Comore), par la résolution 3385 (XXX) du 12 novembre 1975. Cette résolution vient d'être reniée par Sambi en officialisant «l'ancrage de Mayotte dans la république française»

Par ce geste de haute trahison, Sambi a rejoint son prédécesseur Azali dans l'histoire de notre pays. Par ce geste, Sambi a sape nos efforts, brouille son message vis-à-vis des pays qui étaient prêts à aider les Comores pour recouvrir son unité et une indépendance complète. Mais ce geste n'arrêtera pas notre élan et notre détermination de lutte pour l'unité nationale. Par ce geste, nous nous désolidarisons de Sambi dont seule l'histoire le jugera.

Sambi a gagné Anjouan contre l'île comorienne de Mayotte.
 Sambi a gagné certains comoriens mais pas la nation comorienne.
 Mais Sambi a t - il réellement gagné l'Union des Comores ?
 En tout cas, il a perdu l'Unité nationale et la nation comorienne.

**QUE PREVOIT LA CONSTITUTION EN CAS DE HAUTE TRAHISON ?
 L'UNITE DES COMORES N'EST NI NEGOCIABLE NI CESSIBLE !!!**

Collectif des Associations et Amis des Comores
 Paris le 07 mai 2008
<http://www.sos-comores.org>
 Email : caac.comores@gmail.com